

Réouverture des piscines de la Métropole

Clermont Auvergne Métropole met en place des mesures pour ouvrir progressivement ses équipements aux usagers tout en continuant la lutte contre la propagation de l'épidémie de Covid-19.

Les 5 piscines de la Métropole rouvrent le 4 juin, avec des conditions spécifiques temporaires. Les conditions sanitaires impliquent de limiter l'affluence dans les équipements et de désinfecter les espaces régulièrement. Aussi les piscines sont ouvertes exclusivement sur réservation de créneaux d'1h30 (comprenant le temps de vestiaire), pour une pratique sportive ou ludique.

Procédure de réservation



Je possède
un PASS +

- Je me rends sur le site www.clermontmetropole.eu pour réserver mon créneau (rubrique « *bouger-se-divertir* »)

ou

- J'appelle l'accueil de la piscine en me munissant de mon numéro de PASS +.

Le PASS + est nominatif et permet la réservation d'un créneau par personne et par tranche horaire. Pour les familles souhaitant accéder à plusieurs créneaux simultanés avec un même PASS +, réserver par téléphone uniquement.

- *les enfants de moins de 10 ans doivent être accompagnés.*

- *2 types de pratique sont identifiées pour chaque équipement : pratique sportive ou ludique.*

Je ne possède
pas de PASS +

- Je me rends à l'accueil de la piscine pour acheter mon entrée unitaire ou pour acheter mon PASS +.

Organiser sa venue

- Respectez l'horaire de votre créneau, anticipez votre départ (15 minutes de la fin).
- Il est demandé de porter un masque jusqu'aux vestiaires.
- Munissez-vous du PASS+ ayant effectué la réservation.
- Un numéro de cabine et de casier vous sera assigné à votre arrivée. Unique, il vous sera réservé et définira l'espace dédié pour votre habillage aussi bien à l'entrée qu'à la sortie.

PROTÉGEONS-NOUS, PROTÉGEONS LES AUTRES.

Afin de se protéger du Covid-19, merci de respecter les consignes suivantes :



Douche savonnée obligatoire

avant l'accès aux bassins



Respectez le sens de circulation

en vigueur dans l'établissement



Utilisez la même cabine

pour vous habiller et vous déshabiller



Respectez la distanciation sanitaire

et plus généralement les gestes barrières

Des mesures d'hygiène renforcées

Nos équipes se sont mobilisées ces dernières semaines pour réaménager les piscines en prenant les dispositions nécessaires pour vous garantir une sécurité optimale, en respectant les recommandations du haut Conseil de Santé Publique.

- L'eau des bassins est déjà soumise à des règles d'hygiène strictes. Les traitements au chlore et désinfectants permettent de détruire toute charge virale, y compris le coronavirus.
- Les espaces communs ont été réorganisés pour respecter les règles de distanciation, et limiter le nombre d'usagers présents simultanément dans les bassins.
- Seuls les bassins sont accessibles, les jeux d'eaux et toboggans restent fermés pour l'instant.
- Toutes les règles sanitaires ont été prises et la désinfection des espaces renforcée, entre chaque créneau de nage.
- Du gel hydroalcoolique est à disposition.
- Aucun prêt de matériel n'est possible (planche, flotteur...).
- Les équipes vous accompagnent et veillent au bon respect des règles.